

Rentrée 2016-2017

Temps de formation commun

Ville de Saint Pierre des Corps

Enseignants de maternels et ATSEM (Environ 50 personnes)

Organisation pratique et pédagogique :

Mardi 20 septembre de 17h00 à 18h30 Salle Joliot Curie

Croisements de regards sur l'éducation partagée/co-éducation

Objectifs :

- Créer une culture commune (enseignants/ATSEM) sur les notions d'éducation partagée/co-éducation
- Permettre à chaque participant d'avoir le même niveau d'information
- Favoriser les échanges entre professionnels

Méthode : Diaporama

Contenu, les grandes lignes :

- L'éducation partagée aujourd'hui : un véritable enjeu social et politique...-
- L'enfant et le jeune au centre de la réflexion :
 - Comment l'enfant peut-il inscrire son histoire propre dans ce cadre éducatif à dimension variable ?
 - Comment les adultes qui l'entourent s'emparent-ils réellement d'un cadre commun pour accompagner l'accompagner ?
 - Les repères individuels, sociaux et familiaux
- Quels accompagnements pour quels enfants en devenir ?
- Que souhaite-t-on transmettre lorsque l'on éduque ?

Mardi 11 octobre de 17h00 à 18h30 Salle des fêtes (petite salle)

Tendre vers une continuité éducative

Objectifs :

- S'approprier collectivement le programme d'enseignement de l'école maternelle plus précisément le point 1.2. Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants
- Définir collectivement les valeurs communes enseignants/ATSEM sur les différents temps : TAP, Pause méridienne, Temps de classe.
- Développer une réflexion sur les temps de transition vécus par les enfants

Méthode :

1^{er} temps, Diaporama : Présentation synthétique du BO

1 .2. Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire.

L'équipe pédagogique organise la vie de l'école en concertation avec d'autres personnels, en particulier les Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles). L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative. Tout en gardant ses spécificités, l'école maternelle assure les meilleures relations possibles avec les différents lieux d'accueil et d'éducation au cours de la journée, de la semaine et de l'année. Elle établit des relations avec des partenaires extérieurs à l'école, notamment dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

Elle travaille en concertation avec l'école élémentaire, plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants. Elle s'appuie sur le Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour comprendre des comportements ou une absence de progrès, et mieux aider les enfants dans ces situations.

Programme d'enseignement de l'école maternelle

NOR : MENE1 504759A

arrêté du 1 8-2-201 5 - J.O. du 1 2-3-201 5

MENESR - DGESCO MAF 1

Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 201 5

2^{ème} temps :

Méthode : Travail en sous-groupes/restitutions écrite et orale au sein des groupes

Quelles valeurs éducatives communes avons-nous sur ces différents temps pour en faire des temps complémentaires ?

Comment concrètement cela se traduit ?

4 groupes :

TAP

Pause méridienne

Temps de classe

Transitions

Education partagée / Co-éducation...

L'éducation partagée aujourd'hui : un véritable enjeu social et politique...

Si l'idée semble aller de soi tant elle paraît aujourd'hui intégrée au discours éducatif, sa mise en œuvre reste plus aléatoire, en fonction des places des uns et des autres sur les territoires, des motivations et des convictions éducatives des acteurs et également du sens même attribué à l'expression.

Pourtant, chaque acteur de l'éducation s'inscrit d'emblée dans un champ qu'il n'est pas légitime à porter seul : les enfants, les jeunes évoluent dans des espaces de sociabilité divers – familiaux, amicaux, scolaires, sportifs, culturels... - qui représentent autant de références éducatives possibles. En outre, du concept à la réalité d'intervention, le cheminement n'est pas toujours aisé et mérite qu'on le pense de façon concertée : de quoi les enfants et les jeunes ont-ils aujourd'hui besoin pour se construire ? Quelle(s) jeunesse(s) souhaitons-nous former pour demain ? Comment garantissons-nous aujourd'hui la cohérence éducative et l'identité propre des différents partenaires ?... autant de questions qui nous permettent d'interroger l'idée d'éducation partagée à l'échelle d'un territoire et de mieux délimiter les contours d'une notion dont la particularité est bien de mettre en synergie des personnes et des projets.

L'enfant et le jeune au centre de la réflexion...

Avant d'évoquer les acteurs de l'éducation partagée, il est sans doute nécessaire de replacer l'enfant ou le jeune au centre de cette réflexion. L'enfant est un être global. De fait, il apparaît nécessaire de considérer toute action éducative comme indissociable des autres... et d'avoir le souci de cohérence des actes d'éducation à l'égard d'une personne donnée. L'avancée que constitue la reconnaissance de la prééminence de cette co-éducation est essentielle.

Se pose cependant toujours en parallèle de cette posture la question de la cohérence de cette action co-éducative :

- Comment l'enfant peut-il inscrire son histoire propre dans ce cadre éducatif à dimension variable ?
- Comment les adultes qui l'entourent s'emparent-ils réellement d'un cadre commun pour accompagner l'accompagné ?

Notre réflexion doit nous permettre de mettre en évidence la nécessité et les conditions d'une approche éducative concertée, évitant ainsi les actions juxtaposées et/ou sectorisées. L'identité et la place de chacun auprès des enfants et des jeunes accueillis sont des éléments qui d'emblée procèdent de ce débat.

En filigrane de notre réflexion, la nécessaire lisibilité du parcours proposé à chaque enfant, à chaque jeune...

Arrêtons-nous dans notre réflexion sur la façon dont les enfants et les jeunes, accueillis par des adultes divers et dans des espaces variés, doivent - et peuvent - se construire des repères fondateurs pour grandir, se construire, s'épanouir...

De quoi l'enfant (petit ou grand) a-t-il besoin pour se construire ou pour construire ses repères ? Est-on effectivement en train de prendre le risque que l'enfant n'ait plus de repères quand on parle de diversité éducative, de diversité d'accompagnement d'enfants ou de jeunes ?

Pour répondre à cela, Jean EPSTEIN dit la chose suivante : globalement, les questions qui président au développement de l'enfant sont de même nature que l'enfant soit tout petit ou adolescent... Ce premier point nous intéresse peut être particulièrement ici : la réflexion, en termes psychologiques notamment, est la même quelle que soit la classe d'âge concernée, et peut se définir en termes de nécessité d'être aimé, écouté, entendu, reconnu... Pour se construire, l'enfant - ou le jeune - n'avance que s'il a des éléments tangibles lui permettant de parier sur l'amour qu'on lui porte (amour au sens large, comprenant les notions d'intérêt, d'écoute, de prise en compte...)

Second point, l'enfant, pour se construire, ne peut se contenter de développer une facette unique de sa personnalité, et doit pouvoir élaborer à la fois des repères individuels, sociaux et familiaux.

- Des repères individuels, c'est à dire des repères par rapport à lui-même : l'enfant, le jeune a des rythmes, des façons de penser, une personnalité cognitive, des envies, des passions, des modes de développement... et il a besoin, en tant qu'enfant, d'apprendre à les connaître ; il ne pourra se lancer dans un projet, si accompagné soit-il, que si on lui a donné les moyens de savoir qui il est, dans sa singularité et dans sa similitude à l'autre.
- Des repères sociaux également, pour ces enfants qui vont tous, à un moment ou à un autre devoir bien comprendre que, dans un principe de réalité, ils ne sont pas seuls centres du monde... Cette compréhension, et acceptation, détermine le fait de pouvoir devenir réellement citoyen, de pouvoir trouver et acquérir des règles sociales... Cette obligation de construction nécessite pour l'enfant de trouver des adultes sur son chemin qui vont lui dire non, qui vont lui interdire, qui vont accepter de le frustrer...
- Enfin, des repères familiaux, si l'on admet que les parents restent envers et contre tout, les premiers éducateurs de leurs enfants et que c'est d'abord dans cet environnement de proximité que l'enfant va chercher à définir ses premières limites...

Nous sommes bien ici dans la nécessité d'une co-éducation pour l'enfant, pour le jeune, qui ne pourra se construire que dans la diversité. Mais si diversité il y a, uniformité il ne peut y avoir. Les places et rôles de chacun ne sont pas interchangeables et ne peuvent être confondus. L'effet pervers des velléités co-éducatives serait bien de tenter d'aplanir les propositions que l'on fait aux jeunes, de tenter de les uniformiser...

En revanche, le danger de la diversité pourrait être sa mouvance. Si le jeune se construit bien dans la pluralité des approches, il a besoin de stabilité, telle approche - ou tel projet - correspondant bien à tel acteur...

L'idée de traiter de la question de co-éducation, c'est bien également la volonté de prendre un peu de distance par rapport aux actions mises en place par les uns et les autres, afin de revenir à une réflexion plus générique : réflexion dont le but est à la fois d'interroger ou de confirmer le sens des actions - le sens éducatif, voire co-éducatif - ; réflexion dont le but est parallèlement de se projeter dans l'avenir afin de trouver des moyens adaptés à l'optimisation des projets et des actions.

Les projets qui doivent naître dans ce domaine ne sont pas sensés apporter des réponses - qui n'existent sans doute pas clés en main dans le champ qui nous concerne - mais ils

doivent avoir vocation à fédérer des intelligences éducatives diverses, et à les mettre en synergie autour de l'enfant ou du jeune.

Une fois posée la place centrale des besoins de l'enfant et du jeune, il nous faut également interroger les liens potentiels - nécessaires - entre le temps familial, le temps scolaire, le temps libre passé dans ou hors les structures associatives, municipales... Liens potentiels certes, mais surtout souci de créer des espaces de cohérence sans contradiction, des espaces complémentaires... des espaces de co-éducation.

Quels accompagnements pour quels enfants en devenir ?

Nous connaissons depuis bon nombre d'années des mutations sociales profondes qui engendrent inévitablement des mutations de la famille (rapports hommes/femmes notamment). Ces transformations créent de nouveaux besoins et de nouvelles interrogations chez l'enfant qui a besoin de comprendre son histoire, de la rendre lisible, de mettre en mots les zones de turbulence qui la constituent...

Cette évolution sociale en boucle interroge les pratiques professionnelles et bénévoles des acteurs éducatifs quels qu'ils soient, qui aujourd'hui doivent être en mesure de proposer de nouveaux modes d'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles. La question que doivent se poser les co-éducateurs de l'enfant, c'est bien celle des besoins et des valeurs : comment donner aux enfants de bonnes conditions pour vivre leur vie d'enfant, aux jeunes de bonnes conditions pour vivre leur jeunesse et aux parents de bonnes conditions pour jouer leur rôle de parents...

Que souhaite-t-on transmettre lorsque l'on éduque ?

La question de l'éducation partagée évoque également celle de la transmission : que souhaitons-nous aujourd'hui transmettre, apporter aux enfants et aux jeunes que nous accompagnons. Autrement dit, quelles ambitions avons-nous pour les enfants et les jeunes dans le contexte actuel ?

Jean Philippe PIERRON, philosophe et universitaire Lyonnais¹, développe, avec d'autres, l'idée qu'on ne se situe plus, aujourd'hui, dans un mode de transmission de l'héritage, transmission historique légitimée par l'ancienneté et le statut, mais bien plus dans une transmission par expérimentation, espace de confrontation et de mise en débat.

¹ Article « L'éducation partagée : mythe ou réalité » (cf lien dans ce même document)

« Aujourd'hui, il n'y a plus de transmission de l'héritage dans sa forme traditionnelle. Il ne s'impose plus comme allant de soi, mais passe par une mise en débat, en discussion, en expérimentation. L'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à négocier devient essentielle. C'est une capacité de mise à distance critique vis à vis des cadres sociaux, des groupes d'appartenance et des rôles assignés à l'individu, capacité qui s'ancre dans une évaluation de l'environnement. » JC RICHEZ²

Des sites pour faire le point sur ces questions :

L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
<http://www.injep.fr/>

Les archives de la revue « Grain de CEL »
<http://www.education.gouv.fr/cel/lalettre.htm>

Les textes réglementaires régissant les contrats éducatifs locaux
<http://www.education.gouv.fr/cel/cadre.htm>

La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques)
<http://www.fcpe.asso.fr/>

Des contributions au débat :

Petit glossaire à l'usage des partageurs d'éducation – Paul MONOYER (Coordonnateur PEL BREST)
<http://www.pel-brest.net/article407.html>

« L'éducation partagée : une idée neuve ? » – Jean Claude RICHEZ (Responsable de l'unité de recherche de l'INJEP)
http://www.injep.fr/IMG/pdf/Diversite_140_Richez.pdf

« Education partagée : mythe ou réalité » - Jean Philippe PIERRON (Philosophe - Université de Lyon III)
http://www.cq03.fr/pages/pdf/jeunesse/ATELIER_10.pdf

« Droit des parents » - FCPE
http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/d/droits-parents.php

² JC RICHEZ. Avant propos de « Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires » sous la direction de Valérie BECQUET et de Chantal DE LINARES. L'Harmattan. Collection DEBATS JEUNESSES. 2005.

Enjeux des Temps Péricolaires

TAP/NAP-

Accueil Péricolaire

Pause Méridienne

Des temps éducatifs et conviviaux

Ville de Saint Pierre des Corps

FEDERATION
INDRE-ET-LOIRE

la ligue de
l'enseignement

UN ANNEAU POUR L'EDUCATION POPULAIRE

La Ligue de l'enseignement, FOL37

La Ligue de l'enseignement, ce sont des femmes et des hommes de toutes opinions qui s'engagent sur ses valeurs et sur ses principes au service d'un projet de transformation sociale pour une démocratie plus active, pour une solidarité plus réelle, pour une laïcité plus vivante.

Composante de la Ligue de l'enseignement, la Ligue de l'enseignement 37 regroupe 400 associations qui représentent 30 000 adhérents. Elle est à la fois un réseau associatif, un mouvement complémentaire de l'école publique, une entreprise de l'économie sociale et un mouvement d'idées.

Elle œuvre pour la promotion de l'école publique, la défense et la diffusion des valeurs de laïcité.

Pour cela, elle agit dans des domaines de l'éducation et de la citoyenneté, l'accès aux vacances pour tous et la formation tout au long de la vie.

Le secteur sportif constitué de l'UFOLEP, première fédération affinitaire multisports de France et de l'USEP, fédération du sport scolaire du premier degré, est une composante active des actions d'éducation populaire de la FOL37.

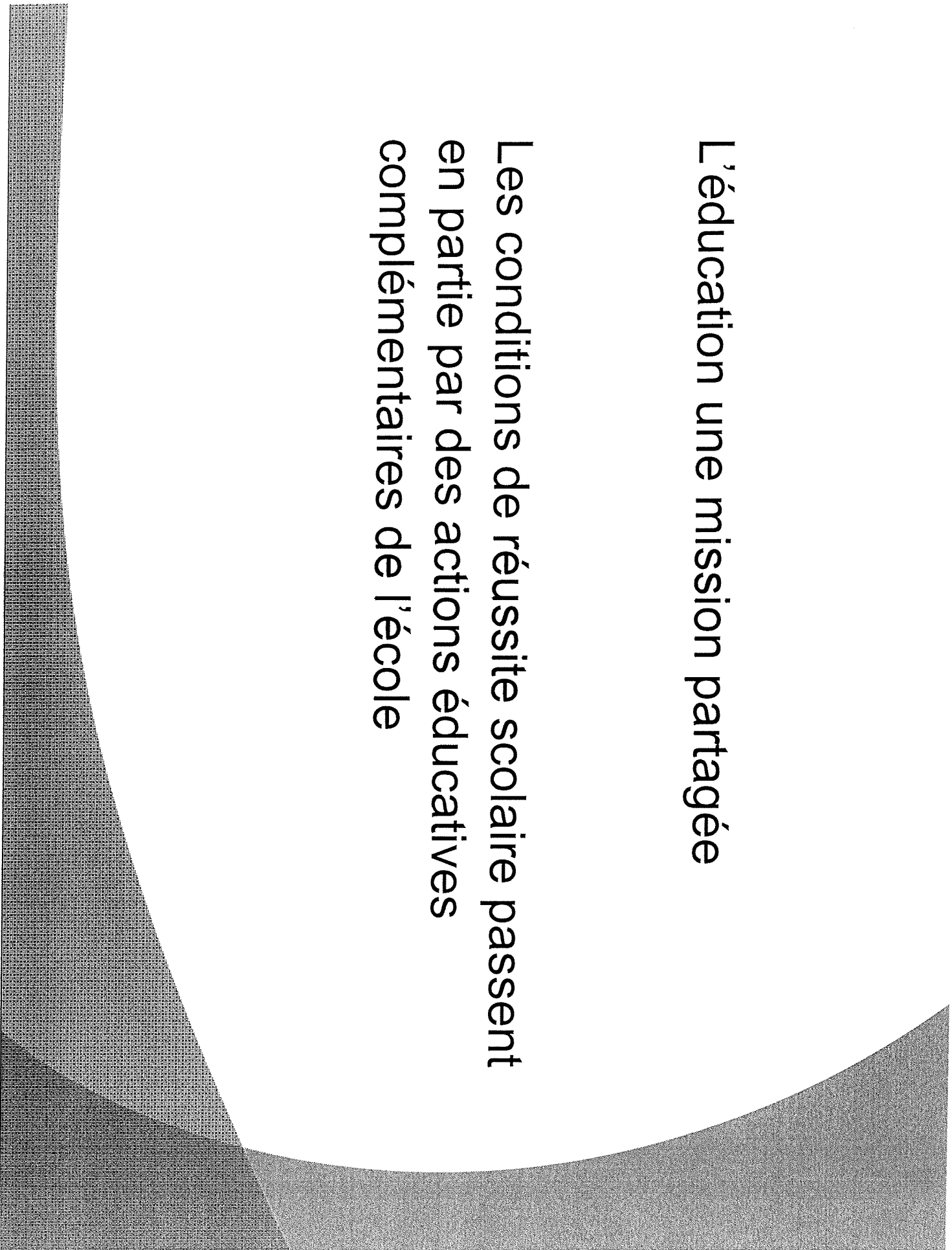
L'ÉDUCATION D'UN ENFANT DOIT :

Favoriser l'épanouissement de sa personnalité et le développement de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de leurs potentialités.

Le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre.

L'éducation une mission partagée

Les conditions de réussite scolaire passent
en partie par des actions éducatives
complémentaires de l'école

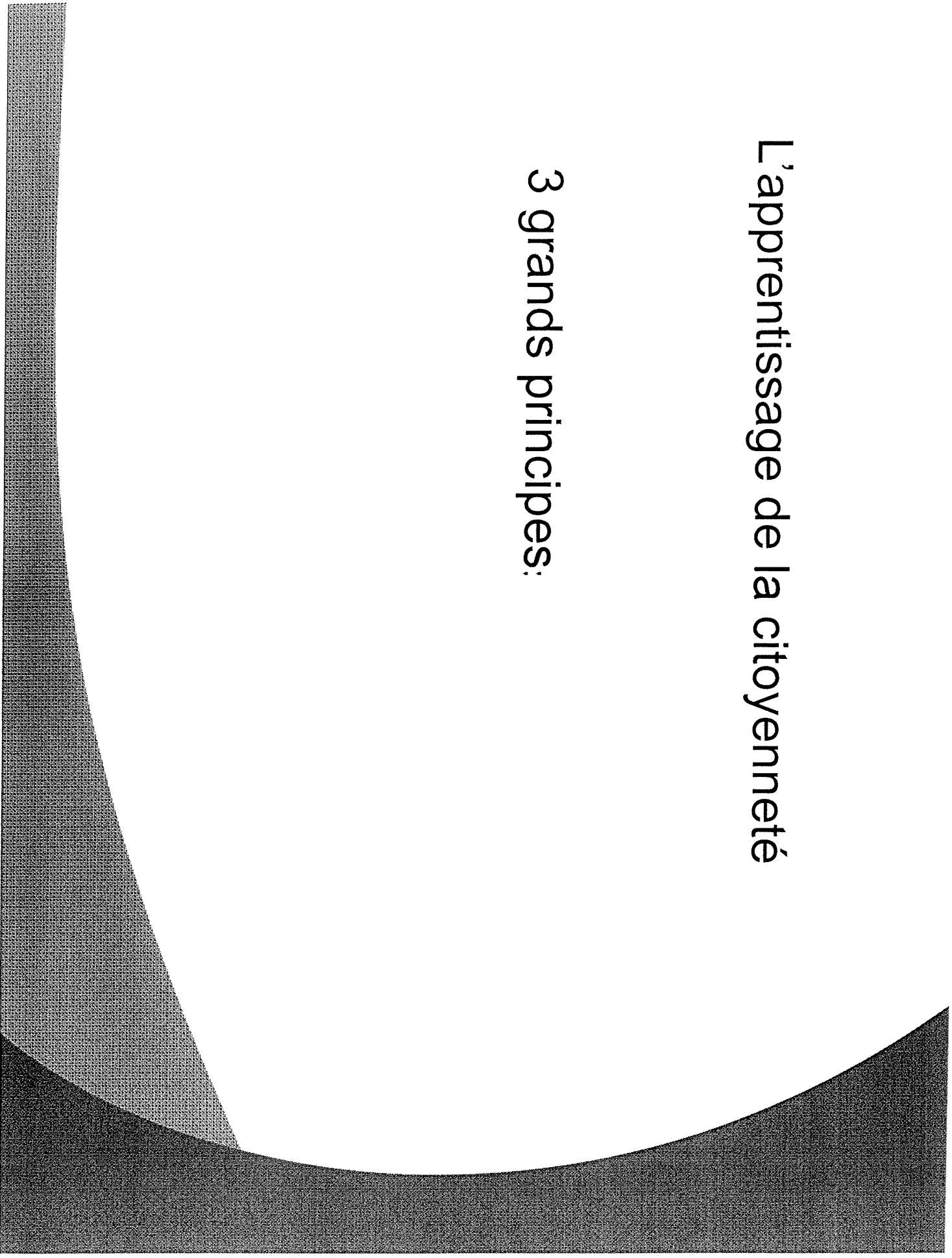


L'éducation une mission partagée

La mise en cohérence des apprentissages formels et informels de l'éducation avec toutes ses composantes : scolaires, familiales, associatives, personnelles, institutionnelles...

L'apprentissage de la citoyenneté

3 grands principes:



- L'éducabilité de tous les enfants, tous les jeunes sans aucune exception.
- L'éducation se situe entre ce qui est et ce qui devrait être : elle a à voir avec le meilleur, avec l'émancipation et le progrès social.
- Les enfants et les jeunes sont aussi les acteurs impliqués de leur éducation et de leurs apprentissages